

774 PME européennes ont occupé ce 14 octobre à Bruxelles, les sièges des parlementaires. A l'initiative d'Eurochambres, qui fête aussi ses 50 ans d'existence, elles étaient réunies pour débattre avec des représentants de la Commission et du Parlement. Rarement le Parlement européen a fait autant salle comble. Il était en effet difficile de trouver un siège vide dans l'hémicycle ce 14 octobre, à Bruxelles. 774 entreprises européennes, issues de 45 pays européens, ont remplacé les ténors habituels de la politique européenne, pour recréer une véritable session parlementaire dans l'hémicycle du Parlement européen. A l'initiative d'Eurochambres qui fête pour l'occasion son 50ème anniversaire, et en coopération avec les Chambres de Commerce européennes, elles ont été recrutées selon le principe "un député - un entrepreneur de même nationalité" et ont été amenées à débattre avec des représentants de la Commission et du Parlement en présence des principaux représentants de la presse européenne, avant de voter sur des problématiques proches de leur quotidien: le marché intérieur et le commerce, l'énergie et l'environnement, l'emploi et l'éducation. Les pays non membres de l'Union européenne, mais intégrés dans le réseau Eurochambres, ont pu assister aux sessions en tant qu'observateurs. Créé en 1958, le réseau Eurochambres est l'association européenne des Chambres de Commerce. Il regroupe aujourd'hui 2.000 Chambres de Commerce européennes représentant 19 millions d'entreprises issues de 45 pays. Le premier objectif de l'événement était de rapprocher les entreprises des décideurs européens pour une meilleure compréhension mutuelle. Il a permis également aux Chambres de Commerce de démontrer leur mission historique de lien entre le monde des affaires et des institutions européennes.

La session d'ouverture du Parlement européen des entreprises (PEE) a été menée par M. Hans-Gert Pötering, président du Parlement européen, M. José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, M. Hervé Novelli, Secrétaire d'État français en charge du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services, et par M. Pierre Simon, président d'Eurochambres. José Manuel Barroso et Hervé Novelli ont décrit dans les grandes lignes les priorités de leurs institutions respectives pour les entreprises, en mettant tout particulièrement l'accent sur les désordres financiers actuels et sur la mise en œuvre du "Small Business Act" pour l'Europe. Ce projet actuellement discuté par tous les États membres, vise à adopter des mesures concrètes pour améliorer durablement la compétitivité des PME européennes. Les PME sont le moteur de la croissance et de la création d'emplois en Europe mais sont également les plus fragilisées pendant les périodes de ralentissement économique. Bien entendu, les participants ont aussi abordé la crise financière actuelle et, par leurs votes sur les résolutions qui leur étaient soumises, les membres du PEE ont montré que les ondes de choc de la crise commençaient déjà à se propager au sein du monde des entreprises. Les réponses aux résolutions ont révélé que les événements des dernières semaines dans le secteur financier et dans les bourses ont obligé les deux tiers des entreprises à revoir leurs plans d'investissement. La moitié des votants ont également confirmé qu'ils se heurtaient déjà à des conditions de crédit plus strictes. Dans ce contexte, le Parlement européen

des entreprises a exhorté les autorités nationales et européennes à adopter des mesures qui faciliteront la gestion de trésorerie des petites et moyennes entreprises. Mais, outre la situation financière, les chefs d'entreprise ont également débattu de questions clés auxquelles l'Europe est confrontée aujourd'hui, notamment le commerce international, le changement climatique et enfin, l'emploi et l'éducation. Grâce à leurs interventions nombreuses et passionnées et à leur participation écrasante aux votes, les chefs d'entreprise ont confirmé leur désir de faire entendre leur voix et de jouer un rôle plus important aux côtés des institutions politiques, dans l'élaboration de la politique européenne future. L'un des principaux sujets abordés était les "marchés sans frontières". Les chefs d'entreprise ont débattu de l'accès au marché intérieur et au marché mondial. Les votes ont clairement souligné la nécessité d'un brevet communautaire et la valeur ajoutée de l'aide de l'UE pour aider les PME à pénétrer sur de nouveaux marchés internationaux, ainsi que l'importance d'une simplification des règles fiscales dans l'ensemble de l'Europe. En ce qui concerne le défi énergétique et environnemental, les membres du PEE ont souligné que les entreprises constituent un facteur fondamental pour atteindre les objectifs 20/20/20, mais ils ont rappelé aux décideurs que les progrès ne devaient pas être réalisés au détriment de la compétitivité. Cette position s'est reflétée dans un vote serré qui a rejeté une résolution qui préconisait la fixation de nouveaux objectifs de réduction des gaz à effets de serre au cas où les entreprises européennes sont seules à agir pour la prévention du réchauffement. Les votes ont également montré que les chefs d'entreprise étaient très favorables à des critères de marchés publics écologiquement responsables et qu'ils étaient prêts à procéder à des audits énergétiques en vue de réduire la consommation d'énergie. Le Parlement européen des entreprises a insisté auprès des décideurs pour qu'ils encouragent l'esprit d'entreprise, l'innovation et la créativité en défendant la prise de risques. Les résolutions ont plus particulièrement reflété la nécessité de ramener au minimum les contraintes réglementaires et de réduire l'inquiétant fossé des compétences, notamment en adoptant le projet proposé par la Commission, d'une carte bleue européenne. Les membres du PEE se sont également prononcés de façon unanime en faveur d'une collaboration avec les établissements d'enseignement pour les aider à concevoir des programmes répondant mieux aux besoins des entreprises.

Parmi les entrepreneurs luxembourgeois de la délégation au PEE, Henri Thyes, représentant le secteur bancaire, a salué cette action symbolique qui vise à démontrer l'importance des PME en Europe. Selon lui, la crise financière doit être réglée de manière coordonnée, de sorte que les règles de base ne diffèrent pas trop d'un pays à un autre. Pour Marc Solvi, représentant le secteur métallurgique, la question des brevets européens est aussi un thème crucial qui doit être développé et stabilisé. D'où l'importance d'intensifier les relations de toutes les entreprises européennes qui font face aux mêmes difficultés. Pour Pierre Gramigna, directeur de la Chambre de Commerce, cette initiative offre aux entreprises une occasion unique d'exprimer leurs inquiétudes dans un contexte de fortes turbulences. Il espère surtout entendre un message d'espoir et de confiance. Selon lui, les entreprises ne doivent pas agir à court terme, voire paniquer. Il faut analyser la situation dans sa globalité, garder la tête froide, et peut-être aussi reconnaître les opportunités qui en découlent. Le seul Luxembourgeois à avoir pris la parole dans l'hémicycle a été Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce. Ce dernier a résumé ses attentes en quatre mots clefs commençant tous par la lettre «C»: la confiance dans le secteur financier, le crédit qui doit rester disponible pour les entreprises et la compétitivité des entreprises dans un marché unique, ces trois éléments devant aboutir à une amélioration de la croissance.



Au cours de la matinée, la délégation luxembourgeoise s'était entretenue avec S.E. l'Ambassadeur Christian Braun, représentant permanent du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'Union européenne, sur plusieurs dossiers, à savoir le Conseil européen, la crise financière, la compétitivité, le dialogue social et l'énergie. Les membres de la délégation luxembourgeoise ont ensuite été reçus par Madame Viviane Reding, commissaire européen chargée de la société de l'information et des médias, pour parler de la crise financière actuelle et de ses impacts sur le Luxembourg et l'économie réelle, du droit de la concurrence, de l'énergie et du droit des consommateurs. Le résultat des votes sur les résolutions adoptées ou rejetées a été présenté à la Présidence française de l'Union européenne les 16 et 17 octobre. Eurochambres poursuivra sa collaboration avec la présidence française pour que les positions adoptées par le PEE fassent partie intégrante des débats des chefs d'État et des ministres. Même s'il est un peu tôt pour en faire le bilan, cette manifestation a permis, estime Pierre Simon, président d'Eurochambres, de «ramener le regard des décideurs européens vers l'économie réelle» et donc vers les entreprises «qui font la croissance et l'emploi». Les décideurs politiques devront tenir compte de leurs préoccupations et collaborer étroitement avec eux pour trouver des solutions qui permettront à l'Europe de sortir ainsi rapidement des turbulences actuelles et d'être compétitive sur les marchés mondiaux. Evoquant les risques sur les financements des entreprises, Günter Verheugen, commissaire européen en charge de l'Industrie et des Entreprises, a souligné qu'il «ne s'agit pas de sauver les banques, mais la fonction qu'elles représentent: la circulation du crédit au sein de l'Europe». (Source: Chambre de Commerce Luxembourg)